



Programme **2022**

À dates
fixes

16 fév.
au
8 mars

6 au
26 juil.

2 au
22 mars

27 juil
au
16 août

23 mars
au
12 avril

17 août
au
6 sept.

13 avril
au
3 mai

7 au
27 sept.

4 au
24 mai

28 sept.
au
18 oct.

25 mai
au
14 juin

19 oct.
au
8 nov.

15 juin
au
5 juil.

9 au
29 nov.

Maladie de **PARKINSON (NEU)** Cure hautement médicalisée

Une cure thermale personnalisée

En complément de votre cure, bénéficiez d'une prise en charge globale à travers des ateliers adaptés à votre pathologie, encadrés par des professionnels de santé.

Un protocole en 3 étapes sur 18 jours

Objectif 1

MIEUX CONNAÎTRE LA MALADIE DE PARKINSON

- 1 conférence médicale (90 mn)
- 1 bilan initial et 1 bilan final (primo curiste) (15 mn)

Objectif 2

AMÉLIORER SA MOTRICITÉ

- 2 ateliers d'activités physiques adaptées (50 mn)
- 6 séances d'adresse et équilibre (30 mn)

Objectif 3

PRÉSERVER ET DÉVELOPPER SON AUTONOMIE

- 1 atelier préhension et rythme (60 mn)
- 1 séance de musicothérapie (curiste confirmé) (20 mn)
- 1 atelier d'art-thérapie (90 mn)



*Forfait non pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie.

Primo Curiste :

1^{ère} participation à une cure spécifique

Curiste confirmé :

ayant déjà participé à une cure spécifique

** Nombre de places limité



CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL

agit naturellement pour votre santé

THERMES DE LAMALOU-LES-BAINS

Avenue Clémenceau - 34240 Lamalou-les-Bains

Tél. : 04 67 23 31 40

lamaloulesbains@chainethermale.fr